

Un nouveau tournant dans la politique RSE d'AMCC



Depuis 75 ans, AMCC, fabricant français de menuiseries, s'est imposé comme un acteur majeur du secteur grâce à son expertise, ses innovations produits et son engagement en faveur de la qualité. Une démarche premium qui se retrouve aussi dans sa politique RSE visant depuis longtemps à réduire l'impact de la fabrication de ses menuiseries sur l'environnement et à veiller au bien-être de ses collaborateurs.

Par la concrétisation des objectifs de sa feuille de route RSE, l'année 2024 marque un tournant décisif pour AMCC. Celle-ci s'appuie sur les valeurs fondamentales du Groupe AT Partner auquel elle appartient : agilité, esprit d'équipe et satisfaction client. Grâce à ce socle partagé par l'ensemble des collaborateurs et rythmant toutes ses actions, AMCC aspire ainsi à être un modèle d'entreprise responsable, aussi bien pour ses équipes que pour ses clients et partenaires.

AT Partner

AMCC est l'interlocuteur privilégié des professionnels de la menuiserie. Partie intégrante du groupe Atrya et du pôle BtoB depuis 1996, AMCC assure une expertise et un savoir-faire de plus de 75 ans dans la menuiserie pour le neuf et la rénovation. La marque propose des menuiseries et portes PVC, multi-matériaux, aluminium et bois, pour tous types de logements : maisons individuelles, habitats collectifs, hôtels, hôpitaux, écoles...

Depuis 2018, AMCC fait partie du Groupe AT Partner, constitué par le rapprochement des divisions BtoB et chantier d'Atrya.

Aujourd'hui, avec un effectif de 600 collaborateurs, 3 usines de production en France, AT Partner fabrique et commercialise près de 2000 menuiseries par jour, pour répondre aux besoins de ses clients.

Trois piliers clés...

En tant que fabricant industriel français de fenêtres et portes, AMCC a la volonté de contribuer à l'amélioration globale du confort de l'habitat tout en préservant les ressources de la planète. Engagé déjà depuis de nombreuses années dans une démarche de responsabilité sociétale, l'entreprise a effectué un travail de fond pour poser les jalons de sa politique RSE et structurer ses actions. Celle-ci repose ainsi sur 3 piliers.

Le premier vise à offrir un environnement de travail positif en veillant à la santé, à la sécurité et au bien-être de ses collaborateurs mais également en garantissant un recrutement inclusif avec une égalité professionnelle pour tous, en favorisant la formation ainsi que les perspectives d'évolution en interne y compris pour les étudiants en alternance, salariés à part entière de l'entreprise. Cela passe par :

- des journées du bien-être au travail,
- des journées d'intégration des alternants avec des activités de groupe,
- des événements fédérateurs favorisant la cohésion et l'esprit d'équipe (participation à une course sur le viaduc de Millau, activités lors des séminaires commerciaux....),
- la mise à disposition d'équipements ergonomiques afin d'offrir des conditions de travail optimales (bureaux motorisés, chaise....).



Le deuxième axe est de contribuer à la préservation de la planète grâce à un plan ambitieux de réduction de son empreinte carbone tout au long de la chaîne de valeur, la valorisation des déchets et le déploiement de solutions d'optimisation énergétique. Le transport et la livraison des produits AMCC par une flotte logistique avec des véhicules roulant au biocarburant génèrent déjà beaucoup moins d'émissions de CO₂.

Enfin, le troisième pilier repose sur une conduite responsable et éthique en assurant une expérience client d'excellence tant au niveau de la qualité des produits que des services, notamment avec une garantie des menuiseries supérieure à celle légale pour les produits exclusifs. Gage de longévité, cette démarche a pour objectif de limiter la surconsommation. Pour cela, AMCC s'engage à mettre en place une politique d'achats responsable et à développer une relation transparente avec ses clients.

...et des objectifs quantifiables à court et moyen terme

Pour chacun des axes prioritaires définis par AMCC, le fabricant s'est fixé des objectifs quantifiables, à horizon 2024-2027, engageant sa responsabilité.

D'un point de vue humain, une enquête de satisfaction et une charte des droits humains seront diffusées avant la fin de l'année auprès de tous les collaborateurs. En parallèle, un comité de communication interne va être constitué et un plan de développement des compétences mis en place. Pour 2025, AMCC entend sensibiliser 100% des managers aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.

Au niveau environnemental, après la réalisation, en 2024, de son bilan carbone et le maintien de 100% de bois FSC et PEFC dans ses produits finis, AMCC poursuit sa démarche, déjà entamée depuis une dizaine d'années, en ayant pour objectif de réduire de 20% ses déchets industriels en 2025 (vs 2023) et d'atteindre l'autosuffisance énergétique du site de production de Châteauroux. Un défi que l'industriel ne devrait pas avoir de mal à relever grâce à :

- l'installation de 1500 panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de l'usine l'été dernier ainsi que d'un cogénérateur gaz qui produit, en simultané, électricité et chaleur. Ces rendements (40% en électricité, 45% en thermique) permettent d'ores et déjà au fabricant de participer activement à la réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère,
- la récupération de chaleur et la fabrication d'eau chaude grâce au recyclage d'air des compresseurs,
- le recyclage des peintures et la valorisation des déchets liés à son activité en privilégiant entre autres, l'utilisation de matières recyclées. Pour exemple, les chutes de PVC sont triées par teintes puis broyées en pastille. Le blanc est ensuite réintégré dans le processus d'extrusion des profilés tandis que les couleurs sont transformées en produits annexes (gouttières...). Les supports de maintien et de protection de la fabrication à la pose sont également issus de matières recyclées,
- la réalisation de travaux dédiés à la protection des cours d'eau ainsi qu'à la préservation de la faune et la flore.



Afin de respecter son objectif 2027 de récupérer et recycler 100% de ses menuiseries en fin de vie, AMCC a déployé un nouveau service pour ses clients premium « Le Recyclage des Menuiseries Déposées by AMCC ». En collaboration avec un recycleur certifié Valobat, tous les déchets PVC, aluminium, bois et verre, préalablement triés, sont récupérés sur les chantiers afin d'être valorisés et transformés. Cette démarche actuellement testée par les partenaires du Club AMCC est très appréciée comme en témoigne Nicolas Pailleux de Qualiverre, adhérent depuis 2012 : « *Engagé depuis de nombreuses années dans une logique d'anti-gaspillage et de retraitement des déchets, le service de recyclage des menuiseries by AMCC répond largement à nos attentes et s'inscrit donc totalement dans notre vision de poseur de menuiseries* ».



Enfin, dans le cadre du dernier volet de sa politique RSE « conduite responsable et éthique », AMCC a transmis en 2024 une charte « qualité de la pose » à l'intégralité de ses installateurs et ambitionne, d'ici 2026, d'avoir 100% de ses fournisseurs de matières premières signataires de sa charte éthique.

Portée par une vision responsable, où la préservation de la planète, l'épanouissement de ses collaborateurs et la satisfaction de ses clients occupent une place centrale, la politique RSE d'AMCC s'illustre également à chaque étape de fabrication de ses menuiseries (bois écocertifiés PEFC, aluminium recyclable à 95%, PVC sans plomb, utilisation de PVC recyclé au cœur de ses menuiseries...). Autant de raisons qui devraient permettre au fabricant d'obtenir la certification NF Environnement délivrée par l'AFNOR d'ici deux ans ce qui serait une véritable reconnaissance de l'engagement d'AMCC à fabriquer des produits plus respectueux de l'environnement.